

**Procès-verbal de la commission administrative du Centre d'Actions
Sociales de la commune d'Heudicourt**

Séance du 12 février 2025

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents A la Commission	En exercice	Qui ont Délibéré
11	11	8

L'an deux mil vingt-quatre, le 12 février à 18 heures 00, la Commission Administrative du C.C.A.S, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M.

Michel LEPLAT.

Présents : MM LEPLAT Michel, DUFOUR Stéphanie, DELAPLACE Jean-Pierre, HIEZ Michèle, TURSKI Carole, BUTEZ Philippe, DENGLEHEM Serge, DENIS Corenthine

Absents excusés : BAUCHARD Marine, DELACROIX Angéline, DENGLEHEM Jean-Yves

Madame DUFOUR Stéphanie a été élue secrétaire de séance.

Compte rendu de la séance du 12 décembre 2024

Le compte rendu de la séance du 12 décembre 2024 est approuvé à l'unanimité

Résiliation de bail et nouveau locataire sur la parcelle CCAS ZP63

Objet de la délibération n°1 : Bail de la parcelle ZP63 « La Malvoisine » d'une contenance de 2ha41a70ca à Mr DELAPLACE Guillaume.

Monsieur Le Président informe le Conseil d'Administration que Mme Capart Marie-Line, locataire de la parcelle ZP63 « La Malvoisine » d'une contenance de 2ha41a70ca, a signé une résiliation amiable de bail à ferme à effet au 1^{er} janvier 2025. La parcelle se trouve libre d'occupation.

Les candidatures pour la location de la parcelle ayant été déterminées lors d'une précédente réunion,

Le conseil d'administration

après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants , étant précisé que M. DELAPLACE Jean-Pierre, intéressé, n'a pas pris part à la présente délibération,

- autorise la résiliation du bail établi le 1^{er} octobre 1998 pour une durée de 18 ans et reconduit tacitement depuis le 30 septembre 2016 à Mme Capart Marie-Line et ce, sans indemnité , à compter du 1^{er} janvier 2025.

- Accorde un bail rural sur la **parcelle ZP63 « La Malvoisine » d'une contenance de 2ha41a70ca à M. DELAPLACE Guillaume**, domicilié 19 rue Emile Bauchart, à Heudicourt, à compter du 1^{er} janvier 2025 pour une période de 18 ans, sur la base d'un fermage établi à la somme de 360€ par hectare loué (base indice fermage Somme 2024-2025), plus le remboursement de 70% des impôts fonciers et de la totalité des taxes de remembrement et travaux connexes ;
- donne tous pouvoirs à Monsieur Le Président pour signer le bail auprès de l'étude notariale Me Sophie EECKHOUT à Roisel

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

POUR EXTRAIT CONFORME, Le Président, Michel LEPLAT

Repas des aînés 2025

Ont été pris en compte pour le vote les votes reçus par mail de MM DENGLEHEM Serge, DELACROIX Angéline, DENGLEHEM Jean-Yves, et HIEZ Michèle.

A la majorité des votes, le repas des aînés sera composé comme suit :

- Velouté aux asperges
- Duo de Saumon et St Jacques, sauce Chablis
- Trou Normand
- Grenadin de veau, sauce Normande et sa garniture
- Effeillée de saison et le plateau de fromages affinés
- L'assiette gourmande 3 gâteaux et sa crème anglaise

Total de 30€ par personne, tarif appliqué aux accompagnants.

Option : service en salle 5€ TTC par personne

Cette année, il y a 4 nouveaux bénéficiaires (personnes nées en 1960) ce qui fait un total de 120 aînés bénéficiaires.

Les invitations auront lieu ces prochains jours avec retour des réponses attendues pour le 26 février 2025.

Rue de la chaussée, rue Léon Récopé : Serge DENGLEHEM, Jean-Yves DENGLEHEM

Rue de la ville, place de la mairie : Stéphanie DUFOUR, Carole TURSKI

Rue de Revelon : Corentine DENIS, Philippe BUTEZ

Rues du Clerc, du Stade, Emile Bauchart, du Four : Jean-Pierre DELAPLACE, Angéline DELACROIX, Michèle HIEZ

Pour rappel, l'animation sera faite par la GBN Family pour un montant de 320€ TTC.

Il est demandé l'autorisation d'inviter, comme cela se faisait avant, le père Paul Sawadogo au repas. La demande est acceptée à l'unanimité.

Point travaux logements

Il est proposé de réaliser certains travaux sur les logements appartenant au CCAS

- Une clôture au 36 rue de la ville au niveau arbres : comme les membres n'ont pas réussi à connaître l'emplacement exact, certains ont stipulé vouloir se rendre sur place avant de donner leur avis. Ils ne veulent en majorité pas toucher aux arbres se trouvant sur le terrain.
- Le logement situé 27 rue de la chaussée aurait besoin de divers travaux de remise aux normes notamment en matière d'énergie. Il est proposé de revoir l'isolation du logement, se pose la question de l'isolation intérieur ou extérieur.

Monsieur Serge Dengehem propose de d'abord réaliser un diagnostic DPE avant de lancer des travaux aussi importants, il demande également si le CCAS pourrait être bénéficiaire, au même titre que des particuliers, des primes rénov' que l'on propose.

- **Réponse :** L'idée du DPE est intéressante pour ne pas partir dans des travaux inutiles et difficiles à réaliser en présence du locataire. Une visite de la maison devrait également avoir lieu en présence d'au moins deux membres du CCAS pour faire un état des lieux de celle-ci.
- Pour la prime renouv' cela semble impossible mais nous nous renseigneront sur les aides que nous pourrions avoir.

Questions orales

Pour information un achat d'un trio de téléphones pour la mairie a été effectué pour le prix de 79,99€

Il n'y a pas d'autre question.

La séance est levée à 19h00